

Direction des finances et des marchés

RAPPORT N° 2019-2 – 1 . 6 . 6

au CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 18/03/2019

Budget primitif 2019. Budget annexe de la restauration.

Le budget annexe de restauration regroupe l'ensemble des recettes et des dépenses liées au fonctionnement et à l'équipement des différents services de restauration de la collectivité. Il permet de mieux mesurer le coût réel de ces services, financés à 67,3 % par la contribution du budget général et pour le restant par la participation des usagers.

Les dépenses du budget de l'année 2019 se caractérisent par rapport au budget 2018, par une forte baisse des dépenses d'investissement (- 69,7 %) et une augmentation des dépenses de fonctionnement (3,2 %). Quant aux recettes, elles enregistrent également une baisse en investissement (- 97,4 %) et une légère hausse en fonctionnement similaire à celle des dépenses (3,2 %).

1 Présentation des dépenses

1.1 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement prévues au budget 2019 représentent 396 000 € contre 1 308 234 € au budget 2018, soit une baisse de 69,7 %. En 2018, les travaux dans les cuisines des bâtiments administratifs ont été réalisés pour 928 490 €. Au budget primitif 2019, l'enveloppe proposée s'élève à 120 000 €.

Les projets d'investissement 2019 concernent :

- les travaux à réaliser dans l'ensemble des restaurants départementaux y compris celui de l'Hôtel du Département (120 000 € au lieu de 998 234 € au budget 2018, soit - 88,0 %),
- l'acquisition de matériel (270 000 € au lieu de 300 000 € au budget 2018, soit - 10,0 %),
- l'acquisition de matériel de bureau et de mobilier (6 000 € au lieu de 10 000 € au budget 2018, soit - 40,0 %).

1.2 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 10 361 632 € au budget 2019 contre 10 044 976 € au budget 2018, soit une hausse de 3,2 %.

1.2.1 Les dépenses de personnel

Les frais de rémunération de personnel du service de restauration, charges sociales comprises, représentent un volume de crédits 3 866 288 € comme au BP 2019 pour 107 postes budgétairement autorisés.

1.2.2 Les autres dépenses

Les autres dépenses de fonctionnement s'élèvent à 6 495 344 € au budget 2019 contre 6 178 688 € au budget 2018, soit une hausse de 5,1 %.

L'enveloppe dédiée aux chèques restaurant à hauteur de 3 815 238 € est stable par rapport au budget 2018. Le reste des dépenses de fonctionnement d'un montant de 2 680 106 € contre 2 363 450 € au budget 2018, soit une augmentation de 13,4 %, concerne notamment, les achats d'alimentation (2 049 800 € au budget 2019 contre 1 740 000 € en 2018), les autres prestations de services (148 000 € au budget 2019 contre 137 700 € en 2018) et les fournitures d'entretien (stables à hauteur de 100 000 € au budget 2019).

2 Présentation des recettes

2.1 Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 24 986 € au budget 2019, contre 954 072 € au budget 2018, soit une baisse de 97,4 %.

2.1.1 La contribution du budget général

La contribution du budget général au budget annexe de restauration est prévue à hauteur de 11 986 € au budget 2019 contre 940 072 € en 2018, soit une diminution de 98,7 %.

2.1.2 Les autres recettes

Les autres recettes d'investissement, d'un montant de 13 000 €, en baisse de 7,1 % par rapport au BP 2018 (14 000 €) correspondent à la subvention de l'État relative au remboursement à hauteur de 50 % des investissements opérés sur le restaurant de l'Hôtel du Département.

2.2 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 10 732 646 € au budget 2019 contre 10 399 138 € en 2018, soit une hausse de 3,2 %.

2.2.1 La contribution du budget général

La contribution du budget général au budget annexe de restauration est prévue à hauteur de 7 244 220 € au budget 2019 contre 6 940 712 € en 2018, soit une hausse de 4,4 %.

2.2.2 Les autres recettes

Les autres recettes de fonctionnement enregistrent en 2019 une hausse de 0,9 % et s'élèvent à 3 488 426 € contre 3 458 426 € en 2018 en raison de l'augmentation des produits des services (2 %), de la participation de l'État (5,3 %), les autres recettes étant stables.

3 L'équilibre du budget

Le budget annexe de restauration s'équilibre en 2019 comme suit :

Equilibre du BAR pour le budget primitif 2019			
Dépenses d'investissement réelles	431 800 €	Recettes d'investissement réelles	60 786 €
Dépenses d'investissement d'ordre	0 €	Recettes d'investissement d'ordre	371 014 €
Total dépenses d'investissement	431 800 €	Total recettes d'investissement	431 800 €
Dépenses de fonctionnement réelles	10 361 632 €	Recettes de fonctionnement réelles	10 732 646 €
Dépenses de fonctionnement d'ordre	371 014 €	Recettes de fonctionnement d'ordre	0 €
Total dépenses de fonctionnement	10 732 646 €	Total recettes de fonctionnement	10 732 646 €
Total des dépenses	11 164 446 €	Total des recettes	11 164 446 €

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

Le Président du Conseil départemental,





Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Le chef du service des assemblées
Yann Le Brech

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

094-229400288-20190318-lmc100000064677-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 22/03/2019

Retour Préfecture : 22/03/2019

DÉLIBÉRATION N°2019 -2 – 1 . 6 . 6

du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 18/03/2019

Budget primitif 2019. Budget annexe de la restauration.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2003-132 du 19 février 2003 portant ré forme des règles budgétaires et comptables appliquées aux départements ;

Vu le rapport de M. le Président du Conseil départemental ;

Sur le rapport présenté au nom de la 1^e commission par M. Tryzna ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Article 1^{er} : Le budget annexe de la restauration 2019, présenté par nature et dont les crédits sont votés par chapitre, est adopté.

Article 2 : Le montant des autorisations de programme et des crédits de paiement est adopté tel qu'il figure dans les annexes du document budgétaire.

Article 3 : Le Président du Conseil départemental est autorisé à solliciter l'ensemble des concours financiers susceptibles d'être alloués au titre des programmes et opérations financés dans le cadre des autorisations de programme et à signer toute convention se rapportant à ces projets.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE :DPT DU VAL DE MARNE (EURO) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 22940028801653

POSTE COMPTABLE : 094090

M. 52

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDG ANNEXE RESTAURATION (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget par section	9
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses	10
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes	11
A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses	12
A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes	13
B1 - Balance générale - Dépenses	14
B2 - Balance générale - Recettes	16

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	18
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	20
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	21
A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programme d'équipement	22
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	23
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	24
A2 - Equipements non départementaux	25
A3 - Dépenses financières	26
A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux	27
A4.2 - Recettes RMI / RSA	28
A4.3 - Recettes financières	29
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	30
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	31
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	35
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1/01 - Opérations non ventilées	Sans Objet
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	Sans Objet
A1/1 - Fonction 1	Sans Objet
A1/2 - Fonction 2	Sans Objet
A1/3 - Fonction 3	Sans Objet
A1/4 - Fonction 4	Sans Objet
A1/5 - Fonction 5	Sans Objet
A1/6 - Fonction 6	Sans Objet
A1/7 - Fonction 7	Sans Objet
A1/8 - Fonction 8	Sans Objet
A1/9 - Fonction 9	Sans Objet

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées	39
B3 - Etat des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	41
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	42

C - Engagements hors bilan

C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C4 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C7 - Situation des autorisations de programme	43
C8 - Situation des autorisations d'engagement	Sans Objet
C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Etat du personnel	44
D1.2 - Liste des grades ou emplois à inscrire	47
D2 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans Objet

E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures

E1 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
E2 - Arrêté et signatures	49

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale		Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	
Longueur de la voirie départementale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (3)		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget (4) primitif de l'exercice précédent.

IV – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(1) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(2) 0,00	A3 0,00

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)
TOTAL	A1 + B1		0,00
Investissement	A2 + B2		0,00
Fonctionnement	A3 + B3		0,00

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap. /art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante (3)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap. / art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V	O		
T	E		
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	472 680,00	472 680,00
+		+	+
R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
E			
P			
O			
R	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		472 680,00	472 680,00

		DEPENSES	RECETTES
V	O		
T	E		
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	10 732 646,00	10 732 646,00
+		+	+
R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
E			
P			
O			
R	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		10 732 646,00	10 732 646,00

TOTAL DU BUDGET (5)	11 205 326,00	11 205 326,00
----------------------------	----------------------	----------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	472 680,00	0,00	472 680,00	101 666,00	371 014,00	472 680,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	10 361 632,00	371 014,00	10 732 646,00	10 732 646,00	0,00	10 732 646,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	10 834 312,00	371 014,00	11 205 326,00	10 834 312,00	371 014,00	11 205 326,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)	310 000,00	0,00	276 000,00	276 000,00	276 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (3) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (6)	998 234,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 308 234,00	0,00	396 000,00	396 000,00	396 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	0,00	0,00	76 680,00	76 680,00	76 680,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	76 680,00	76 680,00	76 680,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 308 234,00	0,00	472 680,00	472 680,00	472 680,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 308 234,00	0,00	472 680,00	472 680,00	472 680,00
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	472 680,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (9)	954 072,00	0,00	24 986,00	24 986,00	24 986,00
16	Emprunts et dettes assimilées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		954 072,00	0,00	24 986,00	24 986,00	24 986,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (9)	0,00	0,00	76 680,00	76 680,00	76 680,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	76 680,00	76 680,00	76 680,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		954 072,00	0,00	101 666,00	101 666,00	101 666,00

021	Virement de la section de fonctionnement (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (2)	354 162,00		371 014,00	371 014,00	371 014,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		354 162,00		371 014,00	371 014,00	371 014,00

TOTAL	1 308 234,00	0,00	472 680,00	472 680,00	472 680,00
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	472 680,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (7)**

371 014,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(8) Sauf 165, 166 et 16449.

(9) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 334 200,00	0,00	2 646 656,00	2 646 656,00	2 646 656,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 866 288,00	0,00	3 866 288,00	3 866 288,00	3 866 288,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 844 188,00	0,00	3 844 188,00	3 844 188,00	3 844 188,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		10 044 676,00	0,00	10 357 132,00	10 357 132,00	10 357 132,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	300,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
68	Dotations amortissements et provisions (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 044 976,00	0,00	10 361 632,00	10 361 632,00	10 361 632,00

023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	354 162,00		371 014,00	371 014,00	371 014,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		354 162,00		371 014,00	371 014,00	371 014,00

TOTAL	10 399 138,00	0,00	10 732 646,00	10 732 646,00	10 732 646,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 732 646,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 268 426,00	0,00	3 288 426,00	3 288 426,00	3 288 426,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	7 130 712,00	0,00	7 444 220,00	7 444 220,00	7 444 220,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		10 399 138,00	0,00	10 732 646,00	10 732 646,00	10 732 646,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 399 138,00	0,00	10 732 646,00	10 732 646,00	10 732 646,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	10 399 138,00	0,00	10 732 646,00	10 732 646,00	10 732 646,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 732 646,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	371 014,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (7)	276 000,00	0,00	276 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (7)	120 000,00	0,00	120 000,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (7)	76 680,00	0,00	76 680,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		472 680,00	0,00	472 680,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	472 680,00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	2 646 656,00		2 646 656,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)	3 866 288,00		3 866 288,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)	3 844 188,00	0,00	3 844 188,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (8)	4 500,00	0,00	4 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)	0,00	371 014,00	371 014,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		10 361 632,00	371 014,00	10 732 646,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 732 646,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

- (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.
- (8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6)	24 986,00	0,00	24 986,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	76 680,00	0,00	76 680,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		371 014,00	371 014,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement –Total		101 666,00	371 014,00	472 680,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	472 680,00
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 288 426,00		3 288 426,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations (7)	7 444 220,00		7 444 220,00
75	Autres produits d'activités (7)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (7)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (7)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		10 732 646,00	0,00	10 732 646,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 732 646,00
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.
- (3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).
- (4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.
- (7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES

Nature	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2) II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 308 234,00	0,00	472 680,00	472 680,00	120 000,00	352 680,00	472 680,00
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	1 308 234,00	0,00	396 000,00	396 000,00	120 000,00	276 000,00	396 000,00
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	1 308 234,00	0,00	396 000,00	396 000,00	120 000,00	276 000,00	396 000,00
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	0,00	0,00	76 680,00	76 680,00		76 680,00	76 680,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (3)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	472 680,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

RECETTES

Nature	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1 I	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2) II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 308 234,00	0,00	472 680,00	472 680,00	472 680,00
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)	954 072,00	0,00	24 986,00	24 986,00	24 986,00
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières (détail en III-A4.3) (sauf 1068)	0,00	0,00	76 680,00	76 680,00	76 680,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	354 162,00		371 014,00	371 014,00	371 014,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00		0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (3)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (4)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	472 680,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(4) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL		1 308 234,00	0,00	396 000,00	396 000,00	120 000,00	276 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	310 000,00	0,00	276 000,00	276 000,00	0,00	276 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	10 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	300 000,00	0,00	270 000,00	270 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	998 234,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00	0,00
231311	Bâtiments administratifs	998 234,00	0,00	120 000,00	120 000,00		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

RSA DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT	A 1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
							Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
204	Subventions versées (2) d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap/ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES TOTALES		0,00	0,00	76 680,00	76 680,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	76 680,00	76 680,00
2743	Prêts au personnel	0,00	0,00	76 680,00	76 680,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres

Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
TOTAL		954 072,00	0,00	24 986,00	24 986,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	954 072,00	0,00	24 986,00	24 986,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	14 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	940 072,00	0,00	11 986,00	11 986,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RMI / RSA - RECETTES	A4.2

RECETTES RMI

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

RECETTES RSA

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	A4.3

Recettes financières

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	0,00	0,00	76 680,00	76 680,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	76 680,00	76 680,00
2743	Prêts au personnel	0,00	0,00	76 680,00	76 680,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap. (4)	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL DEPENSES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap. /art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote de l'assemblée
040	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
040	RECETTES (2)	354 162,00	371 014,00	371 014,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	354 162,00	371 014,00	371 014,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap. /art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote de l'assemblée
<i>041</i>	<i>DEPENSES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>RECETTES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)		10 399 138,00	0,00	10 732 646,00	10 732 646,00	0,00	10 732 646,00	10 732 646,00
011	Charges à caractère général (4)	2 334 200,00	0,00	2 646 656,00	2 646 656,00	0,00	2 646 656,00	2 646 656,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	3 866 288,00	0,00	3 866 288,00	3 866 288,00		3 866 288,00	3 866 288,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	3 844 188,00	0,00	3 844 188,00	3 844 188,00	0,00	3 844 188,00	3 844 188,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	300,00	0,00	4 500,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00
68	Dotations amortissements et provisions (4)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	354 162,00		371 014,00	371 014,00		371 014,00	371 014,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (3)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	10 732 646,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Total (RAR N-1 + Vote)
RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)		10 399 138,00	0,00	10 732 646,00	10 732 646,00	10 732 646,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 268 426,00	0,00	3 288 426,00	3 288 426,00	3 288 426,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	7 130 712,00	0,00	7 444 220,00	7 444 220,00	7 444 220,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (3)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	10 732 646,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES – GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
011	Charges à caractère général (3)	2 334 200,00	0,00	2 646 656,00	2 646 656,00
60623	Alimentation	1 740 000,00	0,00	2 049 800,00	2 049 800,00
60631	Fournitures d'entretien	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	72 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	1 600,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6135	Locations mobilières	15 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	93 000,00	0,00	93 000,00	93 000,00
6156	Maintenance	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	700,00	0,00	650,00	650,00
6184	Versements à des organismes de formation	17 800,00	0,00	17 800,00	17 800,00
6188	Autres frais divers	38 260,00	0,00	38 266,00	38 266,00
6241	Transports de biens	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	200,00	0,00	200,00	200,00
627	Services bancaires et assimilés	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	40 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
6288	Autres services extérieurs	184 140,00	0,00	194 440,00	194 440,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (2) (3)	3 866 288,00	0,00	3 866 288,00	3 866 288,00
6331	Versement de transport	39 900,00	0,00	39 900,00	39 900,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	33 900,00	0,00	33 900,00	33 900,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 339 188,00	0,00	2 339 188,00	2 339 188,00
64112	SFT, indemnité résidence	85 700,00	0,00	85 700,00	85 700,00
64113	NBI	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	49 800,00	0,00	49 800,00	49 800,00
64131	Rémunérations non tit.	207 300,00	0,00	207 300,00	207 300,00
6417	Rémunérations des apprentis	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	392 700,00	0,00	392 700,00	392 700,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	604 800,00	0,00	604 800,00	604 800,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 844 188,00	0,00	3 844 188,00	3 844 188,00
6513	Bourses	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6518	Autres (primes, dots)	2 950,00	0,00	2 950,00	2 950,00
6568	Autres participations	3 840 238,00	0,00	3 840 238,00	3 840 238,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 014 + 015 + 016+ 017 + 65 + 6586)		10 044 676,00	0,00	10 357 132,00	10 357 132,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
66	Charges financières (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (C) (3)	300,00	0,00	4 500,00	4 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	300,00	0,00	4 500,00	4 500,00
68	Dotations amortissements et provisions (D) (3)	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		10 044 976,00	0,00	10 361 632,00	10 361 632,00

023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	354 162,00		371 014,00	371 014,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	354 162,00		371 014,00	371 014,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		354 162,00		371 014,00	371 014,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 399 138,00	0,00	10 732 646,00	10 732 646,00
---	--	----------------------	-------------	----------------------	----------------------

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 732 646,00
--	----------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 268 426,00	0,00	3 288 426,00	3 288 426,00
7068	Autres redevances et droits	745 000,00	0,00	745 000,00	745 000,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	1 019 000,00	0,00	1 039 000,00	1 039 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 504 426,00	0,00	1 504 426,00	1 504 426,00
73	Impôts et taxes (sauf impôts locaux)	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (2)	7 130 712,00	0,00	7 444 220,00	7 444 220,00
74718	Autres participations Etat	190 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
7473	Participation Départements	6 940 712,00	0,00	7 244 220,00	7 244 220,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		10 399 138,00	0,00	10 732 646,00	10 732 646,00
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (3)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(3) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (3)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		10 399 138,00	0,00	10 732 646,00	10 732 646,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00		0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 399 138,00	0,00	10 732 646,00	10 732 646,00
---	--	----------------------	-------------	----------------------	----------------------

R 002 RESULTAT REPORTE				0,00
-------------------------------	--	--	--	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				10 732 646,00
--	--	--	--	----------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES	B2

METHODES UTILISEES

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article D. 3321-1 du CGCT) : 1000 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Etudes pour construction	5	26/01/2004
	Etudes pour autres immobilisations	5	26/01/2004
	Logiciels (acquis ou créés)	2	26/01/2004
	Brevets	5	26/01/2004
	Bâtiments	30	26/01/2004
	Installations générales - aménagements et agencements des constructions	20	26/01/2004
	Bâtiments scolaires	25	26/01/2004
	Installations et appareils de levage - ascenseurs	30	26/01/2004
	Installations électriques	20	26/01/2004
	Mobilier	15	26/01/2004
	Ameublement (rideaux, tapis...)	10	26/01/2004
	Matériel de bureau électrique ou électronique	10	26/01/2004
	Matériel informatique	5	26/01/2004
	Matériel classique	10	26/01/2004
	Coffre-fort	30	26/01/2004
	Equipements et matériels de reprographie-imprimerie	15	26/01/2004
	Equipements et matériels de communication	5	26/01/2004
	Installations et appareils de téléphonie, télésurveillance et téléalarme	20	26/01/2004
	Installations et appareils de chauffage, sanitaire	20	26/01/2004
	Mobilier, matériel et équipement scolaire	10	26/01/2004
	Fonds documentaire	5	26/01/2004
	Equipements et matériels de lutte contre l'incendie et de sécurité	10	26/01/2004
	Equipements et matériels médical et de laboratoire	10	26/01/2004
	Equipements et matériels de puériculture	5	26/01/2004
	Equipements et matériels d'hébergement	10	26/01/2004
	Equipements et matériels de cuisine	15	26/01/2004
	Equipements et matériels d'entretien et nettoyage	5	26/01/2004
	Installations et équipements de voirie	30	26/01/2004
	Equipements matériels de garage et d'ateliers	15	26/01/2004
	Equipements et matériels agricole et d'environnement	15	26/01/2004
	Equipements et matériels sportif et éducatif	15	26/01/2004

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
	Autres équipements et matériels	10	26/01/2004
	Véhicules légers	5	26/01/2004
	Adjonctions véhicules légers	5	26/01/2004
	Véhicules lourds	8	26/01/2004
	Adjonctions véhicules lourds	7	26/01/2004
	Terrains	0	26/01/2004
	Plantations	20	26/01/2004
	Agencement et aménagement de terrains	0	26/01/2004
	Immobilisations financières	0	26/01/2004
	Subventions d'équipement versées pour le financement des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	21/12/2015
	Subventions d'équipement versées pour le financement des bâtiments et installations	30	21/12/2015
	Subventions d'équip versées pour le financement des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	21/12/2015
	Subventions d'équip. versées à l'Etat pour le financement de la voirie ou d'un monument historique	40	18/12/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		447 694,00	III 447 694,00
Ressources propres externes de l'année (a)		76 680,00	76 680,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2743	Prêts au personnel	76 680,00	76 680,00
Ressources propres internes de l'année (b)		371 014,00	371 014,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28188	Autres immo. corporelles	371 014,00	371 014,00
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution R001 (3) (4)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	447 694,00	0,00	0,00	0,00	447 694,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 447 694,00
Solde	V = IV – II (5) 447 694,00

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL	3 649 436,69	0,00	3 649 436,69	3 255 542,84	120 000,00	120 000,00	153 893,85
2014 - RESTAU02-R Programme de travaux dans les cuisines de la Préfecture/ Hôtel du Département (Programme 2014-2017)	478 111,73	0,00	478 111,73	398 111,73	20 000,00	20 000,00	40 000,00
2016 - RESTAU01-R Programme de travaux dans les cuisines des bâtiments adminis tratifs (programme 2016-2019)	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00	1 100 302,40	100 000,00	100 000,00	99 697,60
2011 - RESTAU01-R Programme de travaux dans les cuisines des bâtiments administratifs (Programme 2011-2014)	1 771 324,96	0,00	1 771 324,96	1 757 128,71	0,00	0,00	14 196,25

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	0,00	11,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		96,00	0,00	96,00	85,00	5,00	90,00
Adjoint technique	C	30,00	0,00	30,00	28,00	1,00	29,00
Adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	31,00	0,00	31,00	31,00	0,00	31,00
Agent de maitrise	C	11,00	0,00	11,00	8,00	1,00	9,00
Agent de maitrise principal	C	9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00
Technicien territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien territorial principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien territorial principal de 2ème classe	B	6,00	0,00	6,00	5,00	1,00	6,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DPT DU VAL DE MARNE (EURO) - BUDG ANNEXE RESTAURATION - BP - 2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		107,00	0,00	107,00	92,00	5,00	97,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH	353	0,00	3-2 (1 agent)	CDI
Adjoint technique	C	TECH	372	0,00	A - Article L 1224-1 du code du travail-(1 agent)	CDI
Adjoint technique	C	TECH	356	0,00	A - Article L 1224-1 du code du travail-(1 agent)	CDI
Agent de maitrise	C	TECH	393	0,00	A - Article L 1224-1 du code du travail-(1 agent)	CDI
Technicien territorial principal de 2ème classe	B	TECH	528	0,00	3-2 (1 agent)	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES GRADES OU EMPLOIS A INSCRIRE	D1.2

GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	GRADES OU EMPLOIS	Catégorie
Directeur général des services	A	Agent de salubrité	C	Adjoint d'animation principal	C
Directeur général adjoint des services	A	Agent d'entretien qualifié	C	Adjoint d'animation qualifié	C
Collaborateur de cabinet		Agent d'entretien	C	Adjoint d'animation	C
Secteur administratif :		Autres (préciser)	C	Agent d'animation qualifié	C
Administrateur	A	Secteur social :		Agent d'animation	C
Directeur	A	Conseiller socio-éducatif	A	Secteur culturel :	
Attaché principal	A	Assistant socio-éducatif principal, dont:	B	Conservateur du patrimoine (dont conservateur en chef)	A
Attaché	A	* assistant de service social		Conservateur de bibliothèques (dont conservateur en chef)	A
Rédacteur en chef	B	* conseiller en ESF		Attaché de conservation	A
Rédacteur principal	B	* éducateur spécialisé	B	Bibliothécaire	A
Rédacteur	B	Assistant socio-éducatif, dont:		Directeur d'enseignement artistique	A
Adjoint adm. principal de 1ère classe	C	* assistant de service social		Professeur d'enseignant artistique hors classe	A
Adjoint adm. principal de 2ème classe	C	* conseiller en ESF		Prof. d'enseignant. art. de classe normale	A
Adjoint administratif	C	* éducateur spécialisé		Assistant qualifié de conserv. hors cl.	B
Agent administratif qualifié	C	Educateur de jeunes enfants chef	B	Assistant qualifié de conserv. de 1ère cl.	B
Agent administratif	C	Educateur de jeunes enfants principal	B	Assistant qualifié de conserv. de 2ème cl.	B
Autres (préciser)		Educateur de jeunes enfants	B	Assistant de conserv. hors classe	B
Secteur technique:		Moniteur éducateur	C	Assistant de conserv. de 1ère classe	B
Ingénieur en chef de 1ère catégorie	A	Agent social qualifié de 1ère classe	C	Assistant de conserv. de 2ème classe	B
Ingénieur en chef	A	Agent social qualifié de 2ème classe	C	Assistant de conserv. de 2ème classe	B
Ingénieur subdivisionnaire	A	Agent social	C	Assistant spécialisé d'enseignant. artist.	B
Technicien en chef	A	Autres (préciser)		Assistant d'enseignement artistique	B
Technicien principal	B	Secteur sportif :		Agent qualifié du patrimoine hors classe	C
Technicien	B	Cons. des activités phys. & sport. ppal	A	Agent qualifié du patr. 1ère et 2ème cl.	C
Agent de maîtrise principal	B	Conseiller des activités phys. & sport.	A	Agent du patrimoine de 1ère classe	C
Agent de maîtrise qualifié	C	Educ. des activités phys. et sport. hors cl.	B	Agent du patrimoine de 2ème classe	C
Agent de maîtrise	C	Educ. des activités phys. et sport. 1ère cl.	B	Autres (préciser)	
Agent technique en chef	C	Educ. des activités phys. et sport. 2ème cl.	B		
Agent technique principal et qualifié	C	Opér. des activités phys. et sport. ppal	C		
Agent technique	C	Opér. des activités phys. et sport. qualif.	C		
Gardien d'immeuble en chef	C	Opér. des activités phys. et sport.	C		
Gardien d'immeuble principal et qualifié	C	Aide-opérateur	C		
Gardien d'immeuble	C	Autres (préciser)			
Chef de garage principal	C	Secteur animation :			
Chef de garage	C	Animateur –chef	B		
Conducteur spéc. de 1er et 2ème niveau	C	Animateur principal	B		
Conducteur	C	Animateur	B		
Agent de salubrité en chef	C				
Agent de salubrité principal et qualifié	C				

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES GRADES OU EMPLOIS A INSCRIRE (suite)	D1.2

GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	GRADES OU EMPLOIS	Catégorie
Secteur médico-social :			
Médecin hors classe	A	Auxiliaire de puériculture principal	C
Médecin de 1ère et 2ème classe	A	Auxiliaire de puériculture	C
Psychologue hors classe	A	Auxiliaire de soins principal	C
Psychologue de classe normale	A	Auxiliaire de soins	C
Sage-femme hors classe	A	Autres (préciser)	
Sage-femme de 1ère classe	A		
Sage-femme de 2ème classe	A	Secteur médico-technique :	
Coordinatrice de crèches	A	Biologiste, vétér. et pharm. de cl. except	A
Puéricultrice hors classe	B	Biologiste, vétér. et pharm. hors classe	A
Puéricultrice de classe supérieure	B	Biologiste, vétér., pharm. de 1è et 2è cl.	A
Puéricultrice de classe normale	B	Assistant médico-technique hors classe	B
Infirmière hors classe	B	Assistant médico-technique de cl. supér.	B
Infirmière de classe supérieure	B	Assistant médico-technique de cl. normale	B
Infirmière de classe normale	B	Aide médico-technique qualifié	C
Rééducateur hors classe	B	Aide médico-technique	C
Rééducateur de classe supérieure	B	Autres (préciser)	
Rééducateur de classe normale	B		

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 50

VOTES :

Pour : 50

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 11/02/2019

Présenté par Christian Favier (1),

A Créteil, le 18/03/2019

Christian Favier,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Séance du Conseil départemental

A Salle des séances Hôtel du département Créteil, le 18/03/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Christian Favier (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil départemental du Val de Marne (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical...).